

Dossier de presse

Collèges : les nouveautés de la rentrée 2008

André Boissonnet, vice-président du conseil général de Loir-et-Cher en charge de l'éducation, des transports et de l'enseignement supérieur, visite le collège des Provinces de Blois, mercredi 3 septembre 2008. Accompagné de Gérard Arrambourg, inspecteur d'Académie, André Boissonnet présente les nouveautés dans les collèges à l'occasion de la rentrée scolaire 2008.

Travaux dans les collèges : des locaux rénovés

Le conseil général de Loir-et-Cher consacre, en 2008, 1 million d'euros aux travaux d'été dans les collèges. Ces travaux concernent de nombreux établissements dans le département. Ainsi, les sanitaires du collège de Mondoubleau et du collège Jean Emond de Vendôme ont-ils été refait pour offrir de meilleures conditions sanitaires aux élèves. Les cours des établissements de Salbris et de Bracieux ont également été rénovés pendant l'été et un préfabriqué a été installé au collège d'Onzain, pour servir de salle de permanence. Enfin, les collèges de Contres et de Oucques ont bénéficié d'importants travaux de peinture.

→ Le collège Blois-Vienne entièrement restructuré

La restructuration du collège Blois-Vienne est achevée. Le conseil général a investi 4,25 M € dans cette opération. L'établissement est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à l'installation d'un ascenseur. Les locaux ont été rénovés et mis aux normes (isolation thermique et acoustique, câblage informatique, sanitaires). Les différents espaces du collège ont été réorganisés dans le but d'agrandir les salles de classe. La réfection des façades offre plus de lumière et de confort aux élèves, aux professeurs et au personnel administratif et technique. L'inauguration de ce collège refait à neuf aura lieu en octobre 2008.

→ La reconstruction du collège des Provinces de Blois se poursuit

Le nouvel établissement sera livré fin octobre 2008 et les élèves en prendront possession dès leur retour des vacances de la Toussaint. Ce nouveau collège répondra aux normes de la haute qualité environnementale (HQE). Végétaux, éclairages naturels et capteurs solaires pour la production d'eau chaude sont prévus.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

L'ancien collège sera complètement démoli. À l'extérieur, un espace de transition entre la rue et l'établissement sera créé pour assurer la sécurité des élèves. Le coût de cette reconstruction, financée à 100 % par le conseil général, s'élève à près de 13 M €. L'inauguration du collège des Provinces est fixée au mois de novembre.

→ *2008/2009, l'année du renouveau pour le collège de Montoire-sur-le-Loir*

La reconstruction du collège de Montoire est programmée dans le courant de l'année scolaire 2008/2009. La désignation de l'équipe de maîtrise d'ouvrage est en cours, sur la base d'un concours d'architectes.

→ *Collège de Mer, les études sont en cours*

Le bureau d'étude chargé de la restructuration du collège de Mer a été désigné en juin dernier. Le projet final sera validé en septembre 2009 et les travaux démarreront aux alentours de juillet 2010. La période estivale a toutefois été propice à quelques travaux tels l'installation de câblages informatiques, la livraison de 18 postes informatiques et la mise en place du wifi, pour un montant total de 22 000 euros.

Toujours plus d'équipements dans les collèges

Compétent en matière de construction et d'entretien des collèges, le conseil général a aussi la responsabilité de fournir les équipements et mobiliers de ces établissements. Ainsi, le Département a-t-il procédé, en 2008, à l'acquisition et à la livraison de matériels destinés aux collèges pour un montant de 450 000 euros. À l'occasion de la rentrée 2008/2009, 215 tables et 413 chaises neuves ont été livrées. De plus, 366 nouveaux ordinateurs, 38 périphériques destinés à la téléphonie et 12 tableaux interactifs seront fournis aux établissements avant la fin de l'année. Le Département poursuit donc activement son effort pour offrir le meilleur accès possible aux technologies de l'information aux élèves loir-et-chériens. Aujourd'hui, on recense un ordinateur pour près de 7 élèves, contre un rapport de 1 pour 10 l'année dernière.

→ *À noter* : dans le cadre de sa restructuration, le collège Blois-Vienne a bénéficié d'une enveloppe exceptionnelle, d'un montant de 155 000 euros pour s'équiper en nouveaux mobiliers.

Transports scolaires : des nouveautés avec la semaine de 4 jours

Le transfert des cours du samedi matin au mercredi matin concerne les élèves des collèges de Bracieux, Saint-Amand-Longpré et Contres, ainsi que les écoles primaires qui ne

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

faisaient pas la semaine de quatre jours. Le conseil général, en charge de l'organisation des transports scolaires dans le département, a revu ses plans en conséquence. Les services départementaux continuent d'assurer le transport des élèves qui empruntent les circuits scolaires qui sont en effectif stable, soit environ 20 200 élèves transportés.

→ *Cartes de transports scolaires : les demandes en ligne progressent*

À ce jour, le conseil général a délivré près de 12 000 cartes de transports scolaires pour l'utilisation des circuits spéciaux et des lignes régulières. Il faut y ajouter les transports SNCF et les transports mis en œuvre par les communes et syndicats de communes dites « autorités organisatrices de second rang », par délégation du conseil général.

En 2008, 862 demandes de carte de transport ont été effectuées via le site Internet du conseil général contre 607 en 2007, soit une progression de 42 %.

S'agissant des écoles primaires, le plan de transport de la rentrée 2008/2009 tient compte de la suppression des cours le samedi matin. Cette modification touche peu de services directement gérés par le conseil général. En revanche, les autorités organisatrices de second rang ont du modifier leurs transports pour intégrer ces nouvelles dispositions.

7 nouveaux auxiliaires de vie scolaire en Loir-et-Cher

Sur les 60 nouveaux postes d'auxiliaires de vie scolaire (AVS) de la région Centre, 7 sont attribués au Loir-et-Cher depuis la fin du mois d'août. Ils complètent les 52 AVS déjà en activité dans le département. Ces personnels accompagnent les élèves handicapés dans le quotidien de leur scolarité.

→ *À noter* : la commission d'orientation et d'autonomie des droits de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) donne des orientations concernant la présence d'auxiliaires de vie scolaire auprès des enfants qui ont besoin de cet accompagnement. Toutefois, c'est l'Éducation nationale qui, au final, décide des affectations.

En bref

À l'occasion de la rentrée scolaire 2008/2009, dix collèges publics changent de principal, les chefs d'établissement. Il s'agit des collèges Bégon et les Provinces de Blois, Léonard de Vinci de Romorantin, Robert Lasneau de Vendôme, et de ceux de Bracieux, Morée, Neung-sur-Beuvron, Onzain, Salbris, Vineuil.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr